



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

ÉCOLE DE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
de l'école de St-Félix/St-Dominique
tenue le mardi 27 septembre 2022 à 19 h
local 104

SONT PRÉSENTS:

M^{mes} Mylène Plante
Carolane Bégin

M^{me} Annie St-Julien, directrice

**1. OUVERTURE DE LA
RÉUNION**

M^{me} Annie St-Julien préside l'assemblée et souhaite la
bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

M^{me} Mylène Plante, IL EST RÉSOLU, sur proposition de
QUE l'ordre du jour de cette réunion
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU 21
SEPTEMBRE 2021**

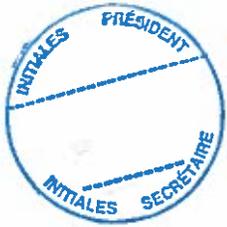
M^{me} Carolane Bégin, IL EST RÉSOLU, sur proposition de
QUE le procès-verbal du
21 septembre 2021 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL 2021-
2022**

M^{me} St-Julien fait la lecture des fiertés pour le rapport
annuel 2021-2022 à l'assemblée.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Mylène Plante,



QUE le rapport annuel 2021-2022 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

5. BUTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (nouvelle gouvernance)

M^{me} St-Julien explique le but de l'assemblée générale.

6. RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme St-Julien explique la responsabilité du CÉ.

7. INFORMATION SUR LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

M^{me} Annie St-Julien explique que les membres de l'assemblée doivent procéder à l'élection de parents afin de combler les postes disponibles au sein du conseil d'établissement.

Elle explique ensuite les modalités d'élection. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature.

8. ÉLECTION DES PARENTS ET DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les personnes suivantes soumettent leur candidature :

- Aucune
-

M^{me} Carolane Bégin propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Puisqu'il n'y avait aucune candidature, des démarches seront entreprises afin de combler les deux postes vacants.

9. ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

Les personnes suivantes soumettent leur candidature :

- Mylène Plante
-

M^{me} Carolane Bégin propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mme Mylène Plante est élue au comité de parents.

10. INFORMATION SUR L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

M^{me} Annie St-Julien explique aux membres de l'assemblée, le rôle de l'OPP.

IL EST RÉSOLU sur proposition M^{me} Mylène Plante,



QUE l'organisme de participation des parents soit maintenu pour l'année 2022-2023;

QUE les enseignants au CÉ assurent un lien entre l'école et l'OPP pour l'année 2022-2023;

ADOPTÉE.

11. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est apportée.

12. CLÔTURE DE LA RÉUNION

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Carolane Bégin, à 19 h 44,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La présidente,

La secrétaire,

Carolane Bégin

X



100 100 100 100 100

100 100 100 100 100

100

100

100 100 100 100 100

100 100 100 100 100

100 100 100 100 100

100 100 100

*

100 100

100 100

100 100 100 100

